

# FONCTIONNEMENT DU CDI

## Ouverture

Lundi  
Mardi  
Jeudi  
Vendredi

9h30-17h

Sauf le jeudi  
8h30-17h

## Ouvert aux élèves

\*Pendant les heures de permanence.  
\*A la pause méridienne de 11h35 à 12h et de 13h à 13h50.  
En fonction de **l'emploi du temps** affiché dans le collège.

## Le règlement intérieur s'y applique comme partout dans le collège.

On est calme et on chuchote afin que tout le monde puisse se concentrer.

## On vient pour

- \*Lire
- \*Emprunter/ Rendre des livres
- \*Effectuer une recherche d'informations à l'aide des livres et ordinateurs
- \*Participer à des ateliers et/ou à des clubs

## Le prêt

Il est possible d'emprunter **3 livres** à la fois.

- Pour 3 semaines : les romans
- Pour 2 semaines : les documentaires
- Pour 1 semaine : les BD, mangas, magazines.

**A 8h30, 13h et après chaque récréation** attendre dans le rang CDI situé dans la cour.  
**Aux interclasses**, se présenter directement devant la porte du CDI.

## Les élèves sont accueillis au CDI pour des séances de travail obligatoires :

- \*Toute l'année en EMI pour les classes de 6ème (dans l'emploi du temps)
- \*Lors de projets mis en place en collaboration avec les professeurs avec n'importe quelle classe.

Les élèves sont accueillis au CDI par Mme Malzac, professeure-documentaliste